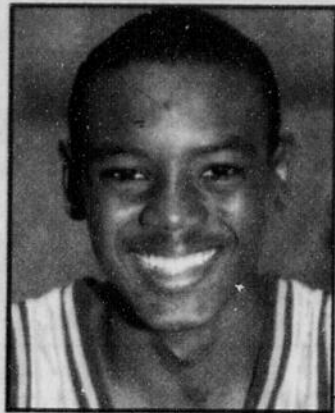


Les Jeux



**Sam, 6'8":
un prospect
au basket...
mais pas
en natation!**



**Hier, Sherlo
avait un jumeau!**

**L'Estrée vise
juste au tir à l'arc**

**À LIRE DANS
LE CAHIER B**

La Tribune

85^e ANNIVERSAIRE

vendredi

SHERBROOKE
11 août 1995
86e ANNEE - No 147
0,55 (WEEKEND: 1,50\$) Plus taxes



**Tuerie de
Lennoxville / A2**

**La Cour d'appel
ordonne un nouveau
procès pour
l'un des condamnés**

À Montréal / D6



**La guerre des
motards fait rage:
deuxième attentat
en autant de jours**

Économie / D1



**Une entreprise de
Magog lance une
unité de rangement
pour l'extérieur**

Sports / B6



**Jacques Villeneuve
fait le saut en F-1**

Météo / A2

(223e jour de l'année)

**Ciel variable
maximum 29**

**Soleil
Lever: 5h42
coucher: 20h02**

**Demain: ciel variable
maximum 27**

Casino: Boucher rapplique

«S'il y en a un 4e, je veux qu'il
soit construit dans Magog-Orford»

Michel MORIN

Sherbrooke

«S'il doit y avoir un quatrième casino au Québec, je veux qu'il soit construit dans la région de Magog-Orford.»

C'est le message que le délégué régional de l'Estrée, Claude Boucher, ira livrer lundi au ministre des Finances du Québec, Jean Campeau.

Selon M. Boucher, les succès actuellement connus par les casinos de Montréal et de Charlevoix sont tels qu'il est permis de poursuivre la réflexion quant à l'établissement de nouveaux établissements de jeux contrôlés par l'État. On sait déjà que la région de l'Outaouais accueillera le troisième casino du Québec sous peu.

Claude Boucher se fait ainsi le porte-parole des intervenants touristiques et économiques de la région de Magog-Orford qui n'ont jamais cessé leurs pressions pour obtenir un casino.

Jean-Guy Gingras, responsable du projet de casino au sein de la Chambre de commerce Magog-Orford, est heureux de constater que le délégué régional de l'Estrée se compromet en faveur du dossier. D'ailleurs, la chambre réclame toujours une étude de faisabilité.

«Avec la clientèle américaine, nous sommes convaincus du succès d'un casino. Et on voit encore plus le besoin avec la grève à celui de Montréal», laisse tomber M. Gingras.

«Je ne connais pas la vision du ministre Campeau à cet égard, reprend Claude Boucher. Tout ce que je veux lui dire, c'est que la région de Magog-Orford doit être fortement considérée si jamais on décide d'implanter un autre casino.»

Graphica

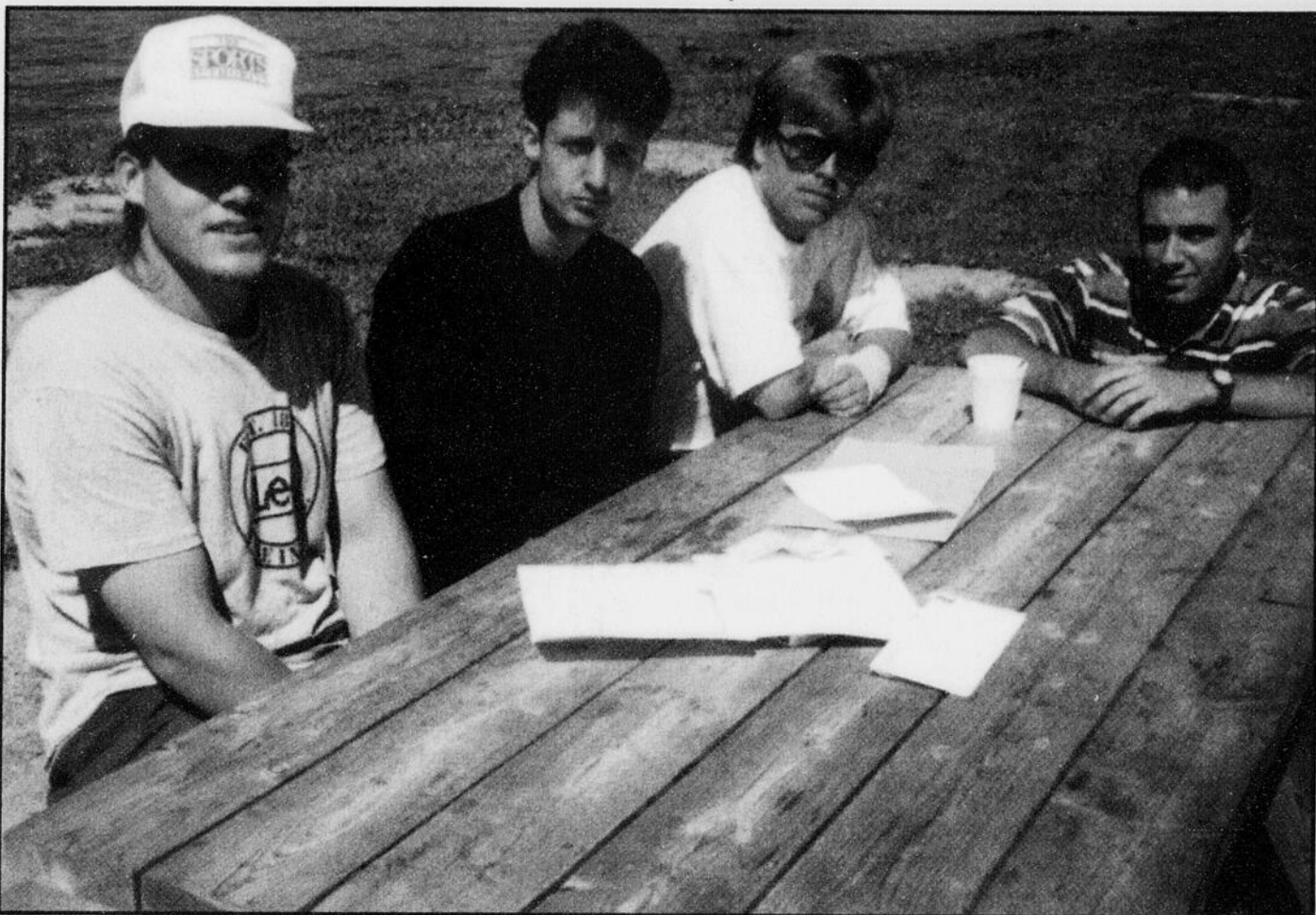
Le délégué régional de l'Estrée aura également dans ses documents le dossier de l'imprimerie Graphica, de Sherbrooke, la seule entreprise au Canada capable de produire des cartes à jouer.

«C'est pas normal que les cartes utilisées aux casinos de Montréal et de Charlevoix ne sont pas produites au Québec, dit M. Boucher. Nous avons ici, à Sherbrooke même, une entreprise spécialisée dans ce domaine et qui est capable de produire des cartes à jouer d'une grande qualité, des cartes très sécuritaires qui répondent à toutes les exigences de la Société des casinos du Québec.»

Curieusement, les cartes à jouer utilisées par les casinos québécois proviennent de... Belgique.

Graphica, une entreprise qui compte habituellement entre 80 et 90 employés mais qui est contrainte de mettre une quinzaine de travailleurs à pied ces jours-ci, a fourni les cartes à jouer qui ont servi à la formation des croupiers du casino de Montréal. Mais les cartes à jouer officiellement employées au casino de Montréal sont produites en Belgique, une décision que ne s'expliquent pas encore les dirigeants de Graphica.

PAS TRÈS PAYANT, LE CINÉMA...



Les travailleurs qui ont mis la main à la pâte lors du passage de la tournée Studio Super Ecran, fin juin à Magog, n'ont toujours pas été payés. Bruno Benoit, Sébastien Lacasse, Alain Gervais et Francis Lacasse commencent à se demander s'ils toucheront leur dû un jour...

Ils attendent encore leur dû

Studio Super Ecran tarde à régler ses comptes avec ses travailleurs de Magog

Claude PLANTE

Magog

Les problèmes financiers de la tournée Studio Super Ecran paraissent plus sérieux que son organisation veut le laisser entendre.

C'est du moins l'impression de quelques Magogois qui ont oeuvré lors de la venue de la caravane à Magog, fin juin, et qui n'ont encore rien reçu ou presque pour les heures travaillées. Ils craignent de n'être jamais payés.

Pour Alain Gervais, Francis et Sébastien Lacasse et Bruno Benoit, il est évident que l'organisation de la tournée cherche à gagner du temps. Chacun réclame un montant de plusieurs centaines de dollars et tous craignent que Studio Super prépare une faillite entraînant tout les ex-employés encore non payés dans le flot.

«La direction de la tournée a mis notre cas dans les mains d'un avocat», clame Alain Gervais, qui a travaillé sur les sites de Magog et de Sainte-Foy comme agent de sécurité et qui réclame 2800 \$.

«Est-ce qu'ils se préparent à se défendre parce qu'ils ne nous payeront pas?»

Pourtant, la porte-parole de la tour-

née provinciale, Isabelle Perras, a déjà assuré, fin juillet, que toutes les personnes qui n'avaient pas encore reçu leur dû recevraient leurs chèques dans la semaine suivante. Elle expliquait d'ailleurs qu'il s'agissait de délais normaux pour une tournée provinciale du genre, les employés étant payés aux deux semaines.

La caravane, actuellement installée au Vieux Port de Montréal depuis le 3 août, n'attire pas les foules comme prévu.

Le promoteur de l'événement, Alain Cousineau, dit compter sur les prochains jours pour stabiliser une situation financière précaire et ainsi rémunérer tous les employés embauchés au cours de la tournée provinciale.

«Il s'agit simplement d'un retard dans les paiements, dit-il. En principe, les employés devraient être payés bientôt si tout va comme prévu à Montréal.»

Payé seulement deux semaines

Alain Gervais dit avoir travaillé pour Studio Super Ecran du 27 juin au 29 juillet, à Magog et à Sainte-Foy. Seulement deux semaines lui ont été payées.

Les frères Sébastien et Francis Lacasse, qui attendent respectivement un chèque de 634 \$ et 720 \$, ne se surprennent

plus maintenant d'avoir été traités un peu comme des bénévoles.

«Avant de partir le soir, nous demandions à quelle heure entrer le lendemain. On disait que ce n'était pas grave. Qu'on pouvait entrer si on voulait, peu importe l'heure», note Sébastien Lacasse.

Depuis que Studio Super Ecran a quitté le site de la plage municipale de Magog le 4 juillet, il n'ont reçu aucune communication des ex-employeurs. Même pas un papier de cessation d'emploi. À l'embauche, ils avaient pourtant rempli un formulaire en bonne et due forme.

Pour sa part, Bruno Benoit a reçu une lettre lui disant que la firme faisait tout en son pouvoir pour arriver à régulariser la situation. Travaillant comme préposé au bungee, il réclame 574 \$ pour 74 heures de boulot.

Une manifestation

Alain Gervais n'entend pas laisser l'affaire en plan. Il projette de réunir tous les ex-employés résidant à Magog (une trentaine selon lui) et même ceux embauchés lors du passage de Studio Super Ecran ailleurs au Québec (Trois-Rivières, Laval,

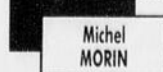
Impayés (Suite en A2)

L'ENVERS DE LA MÉDAILLE

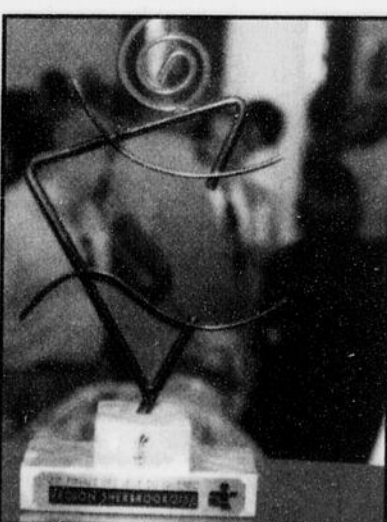
Des étoiles pour les maires les plus fins

À la petite école, quand je parvenais à rédiger ma dictée sans faire de faute, la maîtresse accolait une petite étoile dans le haut de ma page. Des petits anges, jamais. Je n'ai jamais su pourquoi, moi qui était l'incarnation vivante de la tranquillité.

Hier, le Comité d'obtention des Jeux du Québec remettait également des étoiles... à ses anges. Dans le cadre de la journée des municipalités. Oui, parce que le monde municipal profitait hier de SA journée. Balade en bus, visite des différents sites de compétition, promenade en ponton sur le lac Magog (oh qu'il devait faire



Michel MORIN



C'était la journée des municipalités, hier. Des sculptures ont été remises aux maires... mais pas à tous.

chaud!) et quoi encore.

J'oubliais. La réception à l'hôtel de ville de Sherbrooke. Bière, vin, léger goûter. Correct. Et deux petits hommes qui ont pris la parole. Petits de taille, j'entends, Jean-François Rouleau, président du comité d'obtention et bras gauche du maire de Sherbrooke, a parlé le premier. Et Martin Bureau, un peu plus grand faut croire parce que le micro lui arrivait à la hauteur de la poitrine, lui a succédé.

Une mauvaise langue a même dit que Jean-François ne faisait pas le poids devant le président des Jeux du Québec. À celui-là, je lui décerne le Trophée des Langues Sales que nous conservons précieusement à la rédaction.

On a remercié tout le monde. Avec raison. Parce que sans eux, je ne m'aurais pas trituré les méninges

depuis le début de la semaine à rédiger cette chronique. Les plus méritants, comme mon confrère Jean-Paul Ricard, ont eu droit à des certificats. Avec ou sans étoile dans le coin, j'le sais pas.

Puis, les organisateurs ont abordé la filière politique. Toute une filière. L'heure des règlements de compte était venue. Pas à coups de poing. Oh que non. Technique beaucoup plus propre: à grands coups de silence. Parait que c'est plus efficace. Ça laisse pas de marque. Et ça fait doublement mal.

J'ai compté six maires dans la salle des compliments. Ceux de Lennoxville, Saint-Élie d'Orford, Bromptonville, Canton de Brompton, Ascot et Deauville. Celui de Sherbrooke n'y était pas. Mortalité dans la famille. Francis Gagnon, de Fleurimont, non plus. Pas plus que Bertrand Delisle, de

Rock Forest. Mais Richard Fabi, son directeur général et le conseiller forestois Jean-Guy Dion y étaient. Parmi les présents, trois anges ont reçu leur étoile, en l'occurrence une sculpture représentant le sigle des Jeux du Québec. David Price, Clément Nault et Richard Gingras. Claude Belhumeur, du Canton de Brompton, n'était pas encore arrivé pour la remise des cadeaux. Mais il aura droit au chapitre quand même.

Les deux autres, Georges Émond et Robert Pouliot, n'ont rien reçu. Ils peuvent quand même se compter chanceux qu'on leur ait servi une bière. Justement, une chance qu'ils avaient une bière.

Parce qu'ils ont pu se cacher derrière leur verre en prenant une longue, longue, longue gorgée. Et je parie que dans le fond de leur verre apparaissait le sigle SDERS...

SHERBROOKE
1850, RUE KING OUEST
566-0303
FLEURIMONT
1645, RUE KING EST
566-5991



**VÉRIFICATION GRATUITE
DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT**

Du travail de qualité
au meilleur prix...

C'EST GARANTI!

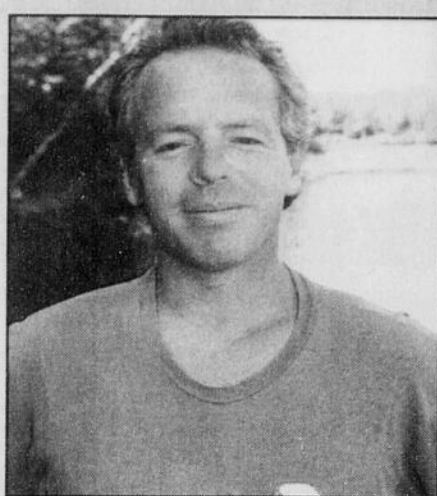
• Pièces de qualité
• Techniciens qualifiés
• Garanties à l'échelle du pays

**26 ESPACES DE TRAVAIL
À VOTRE SERVICE**

À LIRE DEMAIN

DANS LE CAHIER ARTS ET SPECTACLES

Luc Senay
prépare
La Guerre
sur le bord
d'un lac



À 60 ans,
Albert Millaire
est loin de
songer à la retraite

EMPLOIS DU JOUR

Exigences: disponible pour quart de travail, DEC ou CEC fabric. mecn. ou analyse entretien obligatoire minimum deux ans expérience entretien mécanique hydraulique ou pneu, expérience usine, bilingue un atout
Fonctions: entretien général et préventif des équipements, dépanneur «trouble shooting».

Commis à la clientèle (vidéo)
Code prof: 1453 # 2000163
Lieu: Sherbrooke

Salaire: 6 \$/heure ou + si expérience, permanent, plein temps, 35 heures/semaine

Exigences: travail jour et soir, semaine et fin de semaine, obligatoire connaissances en cinéma (acteurs-films), connaissances caisse enregistreuse, expérience dans un magasin de vidéo et expérience du public
Fonctions: doit travailler avec une clientèle diversifiée, tenir la caisse, entretien général du magasin, compiler entrées et sorties de films.

Soudeur/euse assembleur/euse
Code prof: 7265 # 2999961
Lieu: Windsor

Salaire: à discuter selon expérience et qualification, permanent, plein temps, 40 heures/semaine
Exigences: un peu d'expérience requise, travailler avec les aciers inoxydables, lire les plans, etc.

Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

WEEK-END
SEMAINES 16-30 JUILLET - 6 AOÛT

La Maison
Aube-Lumière

#0647
Rachel Dostie et Lise Nault
Rock Forest
Auberge Le Malard
572, Lakeside, Lac Brome
(514) 243-5006

#0531
Étienne Bastin
Sherbrooke
Auberge Motel Benedict Arnold
18255, boul. Lacroix,
Ville St-Georges
1 800 463-5057

#1001
Lyne Fabi Magog
Domaine du Lac Jackson
4000, chemin St-François,
St-Mathieu-du-Parc
1 800 563-1522 07906

Il n'a jamais oublié les sévices subis aux mains des Japonais

Guy MARCHAND Richmond

M. Edward «Eddie» Campbellton reçoit aujourd'hui la médaille spéciale du gouvernement canadien destinée aux survivants de la bataille de Hong Kong. Il montre des souvenirs de la guerre avec les Japonais conservés à la Légion canadienne de Richmond.

Photo La Tribune par Guy Marchand



La faim, la maladie, les mauvais traitements et le désespoir ne sont pas que des images de bulletins de nouvelles internationales pour Edward «Eddie» Campbellton.

Vétéran de la Seconde Guerre mondiale, le septuagénaire de Richmond, qui reçoit une décoration spéciale du gouvernement canadien aujourd'hui, restera à jamais marqué par les affres et les sévices subis dans les camps de prisonniers japonais durant la Seconde Guerre mondiale, aux lendemains de la capitulation des Canadiens le jour de Noël 1941.

«Nous étions en temps de guerre et, comme on dit, ça faisait partie des règles du jeu, mais jamais je n'oublierai ce qu'on a subi. Il y aura toujours des séquelles au plan physique et psychologique...»

M. Campbellton avait 21 ans à l'époque. «Je m'étais enrôlé dans l'armée comme volontaire. J'ai été assigné à Valcartier en 1939 puis en 1940 nous avons pris la direction de Vancouver pour nous retrouver à Hong Kong afin d'assister les forces britanniques et indiennes qui s'y trouvaient», relate celui qui était loin de se douter à l'époque que les prochaines années seraient les plus cruelles de sa vie.

Pas de taille

Ils étaient 200 Estriens membres du régiment Royal Rifle de Valcartier. Mission: défendre la colonie britannique convoitée par les forces japonaises.

«Dès le début des affrontements, nous nous sommes rendu compte que nous n'étions pas équipés pour faire face à une telle opposition et

nous n'avions pas d'autres choix que de nous rendre. Ce geste était fort mal vu par les Japonais qui ne comprenaient pas une telle attitude, impensable pour eux car au lieu de se rendre ils se suicidaient.»

Faits prisonniers, les Canadiens furent traités comme des esclaves. De 160 livres qu'il pesait au début de la guerre, M. Campbellton est passé à 76 livres durant ces années.

«Nous étions tous employés à des travaux forcés et au cours de ma première année de captivité j'ai travaillé à construire un aéroport sur l'île de Hong Kong. Par la suite, en 1942, j'ai été transféré au Japon dans un petit village montagneux où on travaillait une quinzaine d'heures par jour dans une mine de charbon. Les conditions de vie étaient atroces car en plus des mauvais traitements, il y avait aussi les maladies et il fallait avoir tout un moral pour

endurer ce que nous avons subi», rappelle M. Campbellton qui a cependant toujours cru qu'il recouvrerait un jour sa liberté.

«C'était le seul moyen de passer à travers et il y a des moments où nous étions tellement affamés et maltraités que nous nous en fichions de nous faire exécuter. Les Japonais étaient de très bons soldats mais ils étaient également très durs entre eux et les pires envers nous furent les soldats de réserve et les Japonais qui avaient séjourné au Canada avant la guerre.»

La libération est venue un matin d'août 1945. Au lever du jour, les prisonniers constatèrent que le camp avait été déserté.

Après avoir erré plusieurs jours et vu les scènes de Nagasaki, où ils ignoraient alors que la bombe atomique avait mis fin à la guerre, les militaires canadiens sont finalement

rentrés au pays en septembre 1945.

Raviver la mémoire

Comme d'autres, M. Campbellton est décoré aujourd'hui d'une médaille spéciale du gouvernement canadien destinée aux survivants de la bataille de Hong Kong. Mais pour lui, c'est trop tard.

«C'est de valeur que nous ne l'avons pas reçu avant aujourd'hui. Cinquante ans, c'est long, et puis nous ne sommes plus tellement nombreux car la majorité des survivants de cette bataille sont décédés. Le gouvernement devrait plutôt essayer de satisfaire les demandes de compensations financières de notre association.»

La filiale de la Légion royale canadienne de Richmond compte encore quatre survivants de la bataille de Hong Kong. Outre M. Campbellton, on retrouve James Badger, John Levitt et Wilbert Lester.

Demain, la Légion soulignera d'ailleurs le 50e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale et plus spécifiquement la fin officielle des hostilités qui correspond avec la capitulation sans condition du Japon au mois d'août 1945.

«Encore plus important, par l'activité du 12 août, nous voulons souligner le retour de centaines de soldats des Cantons de l'Est qui ont été faits prisonniers par les Japonais le jour de Noël 1941», note l'un des membres du comité organisateur des fêtes de la légion, Gary Pollock.

Les activités se mettront en branle à 19 heures, demain, par un défilé dans les rues de Richmond. Une danse en plein air au Centre sportif P.E. Lefebvre (à l'intérieur en cas de pluie) et un feu d'artifices suivront.

Tuerie au repaire des Hell's à Lennoxville en 1985

La Cour d'appel ordonne un nouveau procès pour l'un des condamnés

Montréal (PC)

La Cour d'appel vient d'ordonner la tenue d'un nouveau procès pour Gaétan Proulx, membre des Hell's Angels et reconnu coupable de cinq meurtres, en décembre 1987.

La sentence mettait un terme à l'affaire des «sacs de couchage» et des cadavres repêchés dans le fleuve en 1985.

Or, la Cour d'appel vient de décider que le juge Jacques Ducros n'avait pas fait suffisamment de distinctions entre Proulx et son présumé complice Robert Tremblay, tous les deux condamnés à la prison à vie,

lors de son adresse au jury.

Le juge Ducros avait aussi refusé un procès séparé à Proulx, la demande lui en ayant été adressée tard, de l'avis même de la Cour d'appel. A la fin de ce procès, la Couronne présentait un témoin extraordinaire, M. Tait, un ancien Hell's Angel qui avait décidé d'offrir ses services au Federal Bureau of Investigation (F.B.I.).

Le témoignage de ce personnage, basé sur une rencontre avec Tremblay à Londres, alors que ce dernier était en fuite, venait asséoir toute la crédibilité d'un autre témoin, Gerry Coulombe.

Ce dernier, lors de son passage en cour, n'avait pas eu beaucoup de succès et, selon la Cour d'appel, il

était difficile de prendre ses paroles au sérieux et de le croire.

Mais l'apparition de Tait donne de la crédibilité à Coulombe et fait en sorte que la notion de complot pour meurtre, jusque-là défallante, devient crédible et joue contre Proulx.

Et, dit la Cour d'appel, ce témoignage incriminait surtout Tremblay.

Mais, notent deux juges, le juge Ducros n'a pas suffisamment fait de distinction entre Proulx et Tremblay lors de ses directives. De plus, les juges, tout en admettant que la demande tardive pour un procès séparé n'était «pas très formelle», soutiennent qu'elle aurait dû être acceptée afin d'assurer à Proulx un «procès juste».

Impayés (Suite de la Une)

Sainte-Foy et Montréal) pour tenir une manifestation sur le site de la tournée présente dans le Vieux Port de Montréal.

Il ne peut fixer de date pour cette manifestation, mais on devra faire vite puisque la caravane est arrêtée dans le Vieux Port jusqu'au 17 août. «On va réunir tout ceux qui n'ont

pas peur de parler. On va manifester. Tout ce qu'on veut, c'est notre argent.»

«J'ai été agent de sécurité sur le site de Sainte-Foy. Je sais comment ça fonctionne, menace-t-il. J'ai dû repousser des gens de Saint-Élie-d'Orford qui venaient réclamer leur argent pour leurs enfants.»

10 MARATHONS DE 500\$ À GAGNER!

BINGO SOLEIL
À GAGNER 5 000\$ EN ARGENT!
Tout l'été!

4e MARATHON (CARTE COMPLÈTE) CARTE ORANGE

Nous avons au moins un gagnant avec le numéro O-69 publié le jeudi 10 août 1995

PROCHAIN BINGO LE SAMEDI 19 AOÛT

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR

3 7 17 21 32 46
Numéro complémentaire: 35

POUR VOUS ABONNER
564-5466
1 800 567-6955

La Tribune

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke. Aucun numéro ne sera donné par téléphone. 07242

RÉSULTATS
Loto-Québec

6/49 Tirage du 95-08-09

6/6	3	1 666 666,70 \$
5/6+	8	82 604,70 \$
5/6	653	809,60 \$
4/6	26841	37,70 \$
3/6	409360	10,00 \$

Ventes totales: 18 887 085,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$
Prochain tirage: 95-08-12

Extra Tirage du 95-08-09

NUMÉROS	LOTS
996834	100 000 \$
96834	1 000 \$
6834	250 \$
834	50 \$
34	10 \$
4	2 \$

Baneo Tirage du 95-08-10

11	16	17	19	21
22	23	24	28	32
38	39	41	43	44
54	56	59	66	68

Prochain tirage: 95-08-11

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA QUOTIDIENNE 807-0407

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel.: 564-5450, J1K 2X8

Abonnement par le poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVA \$17,74 = \$290,59
6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVA \$ 9,74 = \$159,54
3 mois \$ 87,00, TPS \$ 5,60, TVA \$ 5,56 = \$ 91,16
1 mois \$ 29,00, TPS \$ 1,87, TVA \$ 1,84 = \$ 30,71

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVA \$21,56 = \$353,26
6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVA \$12,87 = \$210,82
3 mois \$110,00, TPS \$ 7,70, TVA \$ 7,65 = \$125,35
1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVA \$ 3,83 = \$ 56,68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fax-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE (nuit)	CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	ENSOLEILLÉ
max-29	min 19	max 27	15/26	14/30

MÉTÉO-NAUTIQUE
Membrénaog/Lac Champlain

1-900-451-4199
*0,955 LA MINUTE

Environnement Canada
La météo à la source

INDEX

Arts:	C-3	Horoscope:	D-6
Bandes dessinées:	D-6	Jeux du Québec:	B-1
Chez nous:	C-1	Messier en liberté:	B-4
Décès:	D-5	Petites annonces:	C-5
Économie:	D-1	Sports:	B-6
Éditorial:	A-4		

Un récidiviste accusé d'agression sexuelle

Sherbrooke (psj)

Un récidiviste, au lourd passé d'antécédents en matière de crimes de nature sexuelle, a comparu hier au palais de justice de Sherbrooke devant le juge Gérard Desmarais, de la Cour du Québec, pour répondre d'une agression sexuelle à l'endroit d'une jeune femme de 17 ans, commise mercredi, dans le secteur de Val Joli.



Pierre Lavoie

Pierre Lavoie, âgé de 38 ans, de Val Joli, en banlieue de Windsor, bénéficiait depuis le 15 janvier 1995 d'une libération conditionnelle.

En 1991, il avait été condamné à un total de sept années de prison dont six pour une agression sexuelle armée. En 1985, il avait écopé d'une peine de deux ans moins un jour pour une agression sexuelle armée à l'endroit d'une fillette; il l'avait menacée d'un couteau en le déposant sur sa gorge et il avait mis une cagoule sur la tête de sa victime. En 1981, le tribunal l'avait condamné à de 12 mois pour un viol.

Il est évident que son arrestation par les agents de la SQ, mercredi soir, à Saint-François-Xavier-de-Brompton et sa comparution, hier, pour agression sexuelle ont automatiquement entraîné la révocation de sa libération conditionnelle.

Le procureur André Campagna et l'avocate Anik Viau ont représenté respectivement le ministère public et l'accusé lors de la comparution, hier après-midi, devant le juge Gérard Desmarais, de la Cour du Québec.

Le ministère public, il va sans dire, s'est opposé à la remise en liberté de Lavoie.

Selon les informations obtenues au sujet de l'affaire de Val Joli, l'accusé aurait pris à bord de son véhicule une fille 17 ans, dans la région de Windsor.

Au lieu de se rendre à la destination promise, il a plutôt emprunté une route le menant à Val Joli où il aurait commis des attentions sur sa victime.

Un curieux personnage

Sherbrooke (psj)

Une perquisition, menée par des agents de la Sûreté du Québec de Richmond et des membres de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, a mené devant la Cour du Québec, hier, un curieux de personnage de Saint-Georges-de-Windsor.

Jean-Pierre Cayer, âgé de 44 ans, qui vit dans un logement aménagé à même une grange, chemin de l'Église, à Saint-Georges-de-Windsor, doit répondre à des accusations concernant la possession de trois armes à feu à autorisation restreinte, à savoir deux pistolets de calibre 22 et un revolver de calibre 44 Magnum.

De plus, les policiers ont constaté l'entreposage non conforme de ces mêmes armes et de trois armes de chasse, deux fusils 12 et un fusil 16.

La visite des locaux a permis aux policiers de découvrir des biens provenant de vols avec effraction; des accusations seraient portées prochainement relativement à ces biens volés. On a noté un réfrigérateur de roulotte, 34 chaudières pour la cueillette d'eau d'érable et divers outils.

Au sujet de la présence de gens de la Commission de protection du territoire agricole, elle s'expliquerait entre autres par l'aménagement de ce fameux domicile dans une grange.

Ils avaient été fort mal accueillis, au mois de mai, lors d'une première visite. Mercredi soir, la présence policière leur a donné l'occasion de mener à terme leur enquête.

Cayer a comparu devant le juge Gérard Desmarais, de la Cour du Québec, hier.

Me Anik Viau a représenté l'accusé alors que Me Alain Campagna a agi pour le ministère public.

Parmi les conditions de remise en liberté suggérées par Me Campagna, il y en a une concernant l'interdiction de posséder toute arme offensive, une autre de couvrir-feu à respecter, une autre de rencontrer d'ici cinq jours le psychiatre Pierre Gagné, de suivre ses conseils, ses recommandations et la médication prescrite.

Enfin une autre interdiction empêchera de communiquer avec diverses personnes dont on a énuméré les noms devant la Cour.

L'étape de la communication de la preuve a été fixée au 21 août.

«C'est une vraie soue à cochons!»

Le propriétaire du logement insalubre est pourtant prêt à reprendre l'homme qui a des problèmes psychologiques

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

L'hospitalisation d'un locataire aux prises avec des problèmes de comportement et la mise en demeure expédiée par la Ville de Sherbrooke au propriétaire de son logement pour insalubrité, mercredi, illustrent bien les conditions de vie difficiles des personnes démunies laissées à elles-mêmes.

«C'est bien beau de fermer le logement, mais ils font quoi avec le gars? Et moi je fais quoi? S'ils ne le gardent pas à l'hôpital, je n'ai pas le choix: je ne peux pas le mettre dehors et eux ne peuvent pas l'empêcher de revenir, il a des droits! De toute façon, je connais le gars et j'aime autant l'aider», lance le propriétaire de l'immeuble de cinq logements du 1314 King ouest, Guy-Gilles Saucier.

Ce dernier reconnaît que son locataire du sous-sol, un homme proche de la quarantaine, a des problèmes psychiatriques mais soutient que les autres locataires de l'immeuble de cinq logements ne se sont jamais plaints des mauvaises odeurs, ou de son comportement.

«Il est locataire depuis mars 1991 et il n'a jamais fait de trouble à personne et jamais les autres locataires ne se sont plaints», affirme M. Saucier, au sujet de cet homme seul qui vivait avec deux chats.

«Mais il reste que son logement est très sale, le gars ne se lave pas, c'est une vraie soue à cochons», reconnaît-il, soulignant qu'il procédera au nettoyage du logement au cours des prochains jours.

La Ville de Sherbrooke a acheminé hier une mise en demeure au propriétaire après que les policiers municipaux se soient rendus la veille dans le logement à la demande de la Société protectrice des animaux, venue sur place pour y cueillir un chat mal en point.

Les policiers ont aussi pris les dispositions pour que l'individu soit hospitalisé.

Dans un garage

M. Saucier ne semble pas du tout en vouloir à son malheureux locataire.

«J'ai toujours su qu'il avait des problèmes, mais il fait ses affaires lui-même et c'est pour l'aider que je lui loue un logement car personne ne voulait l'avoir», dit-il.

«Avant, il vivait dans un garage!», signale-t-il.

«Je suis déjà allé au CLSC avec lui. Je leur ai dit de lui trouver un logement avec une infirmière pour s'occuper de lui. C'est un cas et si vous saviez comme il y en a beaucoup à Sherbrooke», déclare-t-il.

«Les gouvernements coupent de partout, ils ne veulent pas s'en occuper de ces gens-là. Il leur faudrait des endroits spéciaux pour vivre», pense M. Saucier.

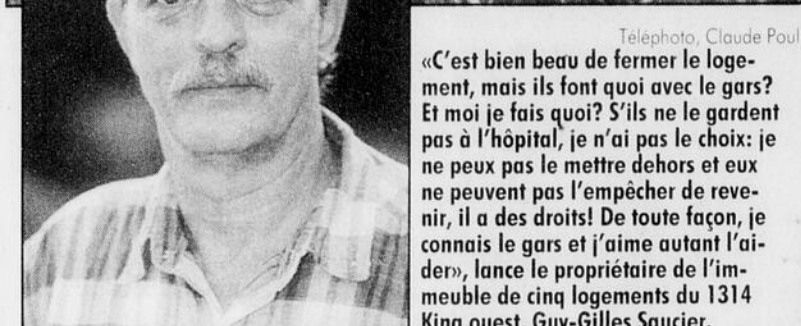
«Pour l'instant, j'attends les événements, mais je vais faire les travaux», conclut Guy-Gilles Saucier.

Pour sa part, le directeur du service des permis et inspection, Jean-Guy Gagnon, rappelle que la Ville a la responsabilité d'intervenir lorsqu'un logement ou une habitation est jugé insalubre.

«On ne peut vider un logement, mais on peut dire au propriétaire que son logement est insalubre et ne peut être occupé, sinon on peut s'adresser à la Cour supérieure», explique-t-il.

Selon M. Gagnon, la Ville est confrontée à moins d'une dizaine de cas de logements insalubres par année et est appelée à intervenir la plupart du temps à la suite de plaintes de d'autres locataires de l'immeuble ou du propriétaire.

Les problèmes sont reliés la plupart du temps à de mauvaises odeurs, dues à la malpropreté, ou à la présence d'animaux en trop grand nombre.

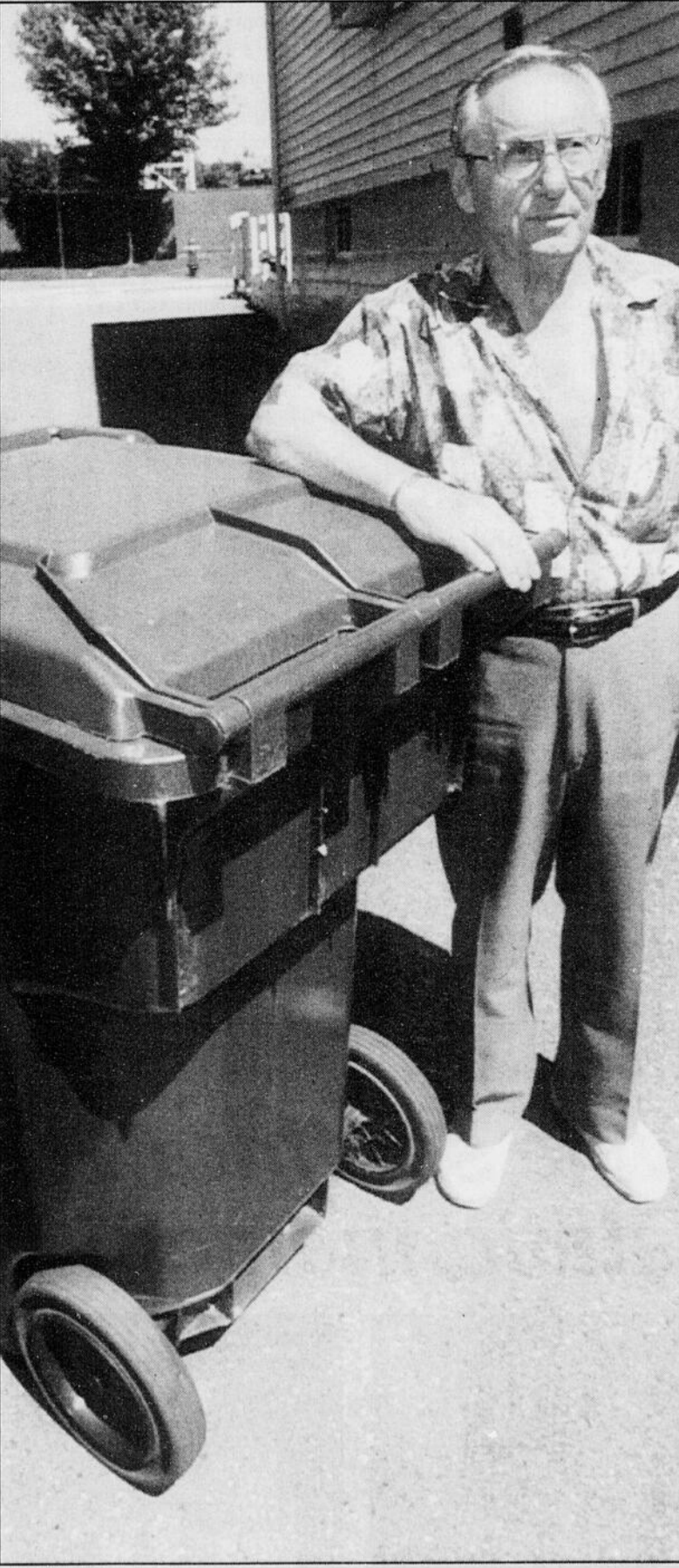


«C'est bien beau de fermer le logement, mais ils font quoi avec le gars? Et moi je fais quoi? S'ils ne le gardent pas à l'hôpital, je n'ai pas le choix: je ne peux pas le mettre dehors et eux ne peuvent pas l'empêcher de revenir, il a des droits! De toute façon, je connais le gars et j'aime autant l'aider», lance le propriétaire de l'immeuble de cinq logements du 1314 King ouest, Guy-Gilles Saucier.

Des bacs trop lourds pour être poussés

Kathy NOËL

Sherbrooke



«Moi, je suis cardiaque, j'ai déjà fait une trombose et j'ai souvent des étourdissements. Là, je sors de l'hôpital et on m'a défendu de pousser ce bac qu'ils nous ont fourni pour amener nos déchets en avant de la maison», indique Gérard Grenier, résident de la rue Parc, à Sherbrooke.

«J'ai seulement un sac Glad qui pèse environ de 10 à 12 livres et ça prend 45 secondes pour aller le chercher...»

Il n'y a pas que dans *La petite vie* que les déchets font jaser. Depuis deux ans, une décision de la Ville de Sherbrooke, alors sous l'administration de Paul Gervais, provoque la colère chez certaines personnes âgées. Le service de collecte des déchets domestiques ne se rendant plus derrière les maisons, ces citoyens doivent, comme tout le monde, aller porter leurs déchets au moyen de bacs fournis par la Ville.

«Nous serions environ 90 à être dans la même situation. «Moi, je suis cardiaque, j'ai déjà fait une trombose et j'ai souvent des étourdissements. Là, je sors de l'hôpital et on m'a défendu de pousser ce bac qu'ils nous ont fourni pour amener nos déchets en avant de la maison», indique Gérard Grenier, résident de la rue Parc, à Sherbrooke.

L'homme de 73 ans a entrepris depuis quelques semaines un mouvement de protestation qu'il entend bien poursuivre jusqu'à ce qu'on lui donne raison. Il s'est adressé à la Ville, à son CLSC et il veut maintenant communiquer le problème à la Fédération de l'âge d'or de Sherbrooke.

«J'ai envoyé une lettre à la Ville, il voulait me donner un autre bac. Ensuite, on m'a envoyé quelqu'un qui m'a dit de demander à mon voisin, au camelot de La Tribune ou à un parent de le faire pour moi, comme si nos parents étaient toujours voisins de nous», dit-il.

Gérard Grenier dit ne pas comprendre comment cette décision peut permettre à la Ville d'économiser.

«On dit qu'on fait une économie de 50 000 \$. C'est trop, moi je dis qu'on économise peut-être 4000 \$ à 5000 \$. Ils mettaient deux hommes là-dessus, alors qu'un seul serait suffisant. Et il y a bien d'autres places où on pourrait couper.»

Selon lui, si les CLSC fournissent des services à domicile pour les personnes âgées, la Ville aussi devrait faire sa part.

«On dit qu'on veut garder les personnes âgées chez elles, mais on leur dit aussi de s'arranger avec leurs troubles. C'est important pour tout le monde. Aujourd'hui, on dépense beaucoup d'argent pour les jeunes pour qu'ils puissent s'amuser et c'est correct, mais il ne faudrait pas les laisser tomber quand ils seront vieux.»

SURTAXES AUX NON-RÉSIDENTS

«Un questionnement moral à faire»

— l'Union des MRC du Québec

Sherbrooke (FG)

Il y a dans l'affaire des surcharges imposées aux non-résidents de municipalités possédant des arénas sur leur territoire «une sorte de questionnement moral à faire».

«Je ne veux pas parler spécifiquement du cas de Rock Forest vis-à-vis Saint-Élie-d'Orford ou de Fleurimont face à Stoke. Mais de façon générale, il ne faut pas oublier que la construction des arénas a la plupart du temps été subventionnée, sinon entièrement du moins en grande partie, par les gouvernements supérieurs, donc par les taxes de l'ensemble des contribuables, qu'ils possèdent ou non un aréna sur leur territoire», fait valoir le directeur général de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), Michel Fernet.

Or, dans cet esprit, M. Fernet se demande comment une municipalité qui possède un aréna peut d'un coup refiler aux citoyens de la municipalité voisine une surcharge de 500 pour cent et même plus. «Je comprends que cette municipalité peut faire valoir qu'elle assume seule des frais d'entretien pour son

aréna. Mais quand la décision a été prise de construire ce bâtiment, à même les deniers de l'État, l'esprit était que l'infrastructure serve également à la collectivité des alentours. Et puis, bien qu'elle assume des frais d'entretien, cette municipalité a l'avantage de posséder l'aréna sur son territoire, proche de ses citoyens. Ce qui n'est pas le cas pour les citoyens de la municipalité voisine», rajoute M. Fernet.

Selon lui, l'exemple de l'aréna en est un qui montre qu'en matière de loisir, les dossiers sont complexes. «Il y a bien des facettes à analyser et si la bonne volonté des élus des municipalités d'un même secteur ou un aréna n'est pas là au départ, alors il n'y a rien à faire. On en restera aux guerres de clocher. Ce qu'il faut que tous les intervenants mettent de l'avant, c'est un esprit d'équité pour tout le monde. Comment? C'est là que la question est complexe. Il n'existe pas de formule miracle. Mais au départ, les intervenants doivent se bâtir des dossiers financiers crédibles et être en mesure de se parler honnêtement.»

Le moins qu'on puisse dire c'est que le débat en rapport avec les notions d'utilisateur-payeur ou de tarification aux services est loin d'être clos.

Stoke entend réviser à la baisse l'aide aux parents

Stoke (FG)

Compte tenu du faible nombre d'hockeyeurs inscrits au hockey mineur de Fleurimont mais provenant de Stoke, cette municipalité entend réviser à la baisse l'enveloppe de 1500 \$ envisagée pour aider les parents de ces jeunes à faire face à la surcharge de 350 \$.

«Le montant de 1500 \$ qu'on réservait depuis deux ans était basé sur l'inscription d'environ 30 joueurs, afin que l'aide de la municipalité tourne autour de 50 \$ par enfant. Maintenant qu'il n'y a que huit inscriptions, on va diminuer le montant global», a fait valoir hier le conseiller responsable des loisirs à Stoke, Pierre Mailhot.

Autrement, avec 1500 \$ pour huit joueurs, cela ferait une remise de quelque 185 \$ par inscription au lieu d'environ 50 \$. «Je pense qu'à ce moment-là, ce ne serait pas équitable. Les autres parents qui n'ont pas inscrit leurs enfants trouveraient cela injuste et on pourrait difficilement les blâmer d'avoir cette réaction. Il ne faut pas que les parents qui ont inscrit leurs enfants s'attendent de recevoir plus

que par les années passées, selon un barème d'environ 50 \$», a rajouté M. Mailhot.

À tout événement, le conseiller de Stoke souligne que cela va faire l'objet d'une discussion au sein du Comité des loisirs et que la recommandation sera ensuite acheminée au conseil municipal pour décision finale.

Une dure facture

Chose certaine, dans le cas des parents ayant inscrit leurs enfants, c'est une facture passablement dure qu'ils ont eu à absorber, soit 475 \$ contre quelque 185 \$ l'an passé pour un jeune inscrit au hockey.

«C'est sûr que ça donne un coup, surtout quand on apprend à la dernière minute, a dit le père de Vincent, 13 ans. En plus que mon garçon est dans le groupe de sport-étude du Triolet, où les coûts sont d'environ 1500 \$. Mais je l'ai quand même inscrit à Fleurimont parce que mon gars aime le hockey, il est performant et je préfère le voir participer à une activité sportive saine et bien encadrée plutôt que de le savoir traîner ça et là. Malheureusement, je sais que d'autres parents sont plus serrés financièrement et n'ont pu inscrire leur enfant.»

L'Académie musicale est 19e au monde

Sherbrooke (CP)

Les membres de l'Académie musicale de Sherbrooke pourront revenir la tête haute des championnats du monde de corps de tambours et clairons à Buffalo. Leur performance d'hier lors de la finale de la classe ouverte leur permet de se hisser au 19e rang mondial et premier au Canada.

«L'Académie n'a jamais si bien performé, clame Robert Nolaïs, directeur de tournée. En 1990, lors des mêmes finales, nous avions terminé au 21e rang. Là, nous nous retrouvons 19e au monde. C'est comme être le 19e joueur de tennis au monde.»

Pour se faire, le groupe de 56 musiciens a pris part aux quarts de finales de la classe ouverte, no 1. Lundi, lors de la finale de la classe no 3, l'Académie n'a fait

qu'une bouchée des autres compétiteurs en lice en décrochant la première place.

La prestation présentée aux juges s'est faite au son de la musique de *L'Empire du Soleil*, de l'auteur John Williams.

Pas le temps pour les festivités

Samedi soir, les membres de l'Académie prendront part à une soirée d'exhibition réunissant les meilleurs compétiteurs. Ils seront présentés comme les gagnants de la classe no 3. Ils seront de retour à Sherbrooke lundi matin.

«Je ne sais pas si nous aurons le temps de fêter ça une fois que nous serons retournés chez nous, note M. Nolaïs. Nous serons occupés. Lundi, c'est congé pour tout le monde. Nous devrions nous préparer pour d'autres compétitions à Joliette et Trois-Rivières, vers la fin de la semaine.»

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

La propagande dans les écoles

Le gouvernement Parizeau prépare la rentrée scolaire à sa façon. Il vient en effet de faire parvenir aux directeurs de toutes les écoles du Québec des résumés d'études sur la souveraineté. «Faire circuler», dit la lettre qui les accompagne. Le premier ministre ne s'en émeut pas outre mesure. Selon lui, le geste n'a en soi «rien de choquant» puisqu'il vise des adultes.



Roch BILODEAU

C'est vrai que le gouvernement ne demande pas expressément aux directeurs d'écoles de diffuser à grande échelle les documents en cause. Et même si c'était le cas, les enseignants pourraient bien en disposer à leur guise. Mais faut-il pour autant en conclure que la démarche est totalement inoffensive et anodine?

Ce serait peut-être mal connaître l'expéditeur, le ministre Richard Le Hir. Ce serait mal connaître son rôle et ses faits d'armes. Responsable de la Restructuration, c'est-à-dire de déterminer sur quelle base s'effectuerait la souveraineté, M. Le Hir s'est surtout fait remarquer jusqu'ici par ses déclarations controversées qui l'ont souvent placé dans l'embarras. Les diverses études qu'il a parrainées et les conclusions qu'il en a lui-même tirées ont en outre été amplement mises en doute à cause de leurs lacunes ou de leur caractère nettement subjectif et partial.

Bref, plus personne ne se fait d'illusion à son sujet: le ministre Le Hir n'est pas là pour fournir à la population une information équilibrée sur les enjeux du débat mais carrément pour mousser les aspects positifs de la souveraineté. Les dépliants distribués ces jours-ci aux écoles ne font pas exception sur ce plan.

Bien sûr, notre système démocratique donne au ministre et à son gouvernement le droit de défendre leur option comme ils l'entendent. Mais puisqu'il s'agit essentiellement de propagande, les parents, eux, ont sûrement le droit de s'inquiéter de leurs intentions.

Oui, car enfin, on cherche forcément à convaincre, persuader, inciter. Ce qui ne pose pas vraiment de problème éthique quand on s'adresse par exemple à des groupes de professionnels ou à tout autre groupe sans attache directe avec le gouvernement. Or, non seulement s'agit-il ici d'institutions et de personnel relevant en droite ligne de l'État mais cette publicité se fait en plus auprès du milieu scolaire, là où on est censé entre autres apprendre aux jeunes à développer un esprit critique dans un cadre qui devrait être en principe exempt d'influence politique.

Maintenant que la nouvelle a été abondamment médiatisée, on peut être à peu près certain que toutes les personnes impliquées feront preuve d'une grande prudence et que les documents connaîtront peu de diffusion chez les élèves et peut-être même chez les enseignants. Alors, une tempête dans un verre d'eau?

Non. À moins, évidemment, de se fier de la grave erreur de jugement du ministre Le Hir et de ceux qui l'endossent. À moins de se fier de ces troublants penchants à l'endoctrinement politique qui atteignent même l'école.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



TRIBUNE LIBRE

Attitude de colonisé

M. Jacques Poisson
Mouvement estrien pour les français

Ce qui est vraiment inadmissible, c'est de constater que vous représentez un organisme comme le Mouvement estrien pour les français et que vous rédigez de pareilles balivernes dans un quotidien.

Monsieur Poisson, j'ai la nette impression que vous n'avez pas pris part aux spectacles présentés au Village culturel le 6 ou le 8 août. Je dois vous préciser qu'il y a eu 28 prestations et que seulement quatre titres étaient «an-

glais» (dont deux tirés d'une bande sonore de film).

Et je peux affirmer que vous êtes un grand dramaturge! Six chansons de «Raining Sun» en français sur six... Pour ce qui est de renier leurs «racines culturelles», en vous voyant agir de la sorte, je leur pardonne, si effectivement ils s'exécutent.

Comme tout bon «despote», vous avez omis l'essentiel des Jeux du Québec, la participation. Et je suis prêt à parier que la seule contribution que vous avez offerte aux Jeux est probablement cette lettre de critique, bien assis dans votre fauteuil.

Ces jeux ont été conçus et construits pour les jeunes.

Comme vous le soulignez si bien, «puisque la langue officielle du Québec est le français et que l'Estrie est francophone à plus de 90 pour cent», j'insère donc dans ce 10 pour cent le nom du groupe «Raining Sun» et leurs chansons anglophones!

Si vous croyez vraiment que les Québécois sont une nation de colonisés, je vous réponds que seule votre attitude l'est.

Réjean Côté
Agent de liaison loisir à la MRC du Haut-Saint-François

Admirable

M. le Maire Jean Perrault

Répondant à votre invitation transmise dans La Tribune du 4 août dernier, j'ai visité l'exposition de bonsais aux Serres Municipales de Sherbrooke. Je désire exprimer mon admiration pour la qualité de cette exposition de bonsais tant pour la beauté et la variété des nombreuses pièces que pour leur présentation originale. On a réussi à les intégrer tout naturellement dans le décor harmonieux des plate-bandes, massifs floraux et sous-bois, habilement aménagés pour cette exposition: quelque chose d'original qu'on ne trouve même pas à Montréal paraît-il...
Félicitations à M. Benoit Lemi-

re et à ses collaborateurs qui contribuent ainsi à lancer un regain de vie aux Serres Municipales de Sherbrooke et à susciter chez les gens le goût de s'adonner à un hobby des plus passionnant. En effet, il y avait beaucoup de monde et de toutes conditions qui, comme moi ont répondu à votre invitation.

Il est heureux que de tels événements se répètent chaque année et que les Serres municipales soient un foyer de culture, un centre populaire qui infuse aux Sherbrookoïses le goût de fleurir et d'embellir Sherbrooke.

Félicitations à vous, Monsieur le Maire et aux élus municipaux

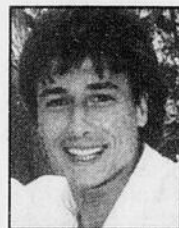
qui favorisent ainsi le développement et la renommée toujours grandissante de ce merveilleux jardin que sont les Serres municipales de Sherbrooke.

Incidemment, je remarque que la résidence de l'ex-directeur des Serres municipales est actuellement en rénovation. Permettez-moi de suggérer que cette résidence soit transformée en Maison de la Culture où une vocation artistique qui s'harmonise avec ce site exceptionnel puisse se développer, ce qui, je pense, serait le vœu de Monsieur le Sénateur Howard qui nous a légué ce patrimoine.

Jean-Paul Boulé
résident du quartier

À voir et à revoir!

Depuis longtemps, je vais voir des spectacles d'humoristes. Ils sont tous bons ou même très bons, mais celui qui, à mon avis, est tout particulièrement génial, c'est Stéphane Rousseau. J'ai vu son spectacle vendredi le 4 août à la salle Maurice O'Bready de l'Université de Sherbrooke et j'ai ri du début à la fin.



Le spectacle est dynamique et très varié, que ce soit dans les imitations, les costumes, les décors ou même les approches utilisées, en fait chacun des numéros a son cachet particulier. Stéphane Rousseau offre une performance à éveiller tous nos sens et à nous en couper le souffle. On ne peut pas faire autrement que de s'embarquer et d'apprécier. Que ce soit les quelques enfants présents ou les nombreux adultes tous les commentaires que j'ai pu entendre reflétaient une grande satisfaction tant chez les plus jeunes que chez les plus âgés.

Stéphane Rousseau, qui à mon avis, a travaillé très fort pour monter un spectacle comme celui-là, a utilisé tout ce qu'il avait en sa possession pour nous présenter un spectacle des plus réussis. Il ne peut qu'être récompensé par le succès des performances exceptionnelles qu'il offre à son public. C'est un gars simple, proche des gens et qui offre un spectacle remarquable.

Donc à tous ceux qui n'ont pas encore vu Stéphane Rousseau et son nouveau spectacle, c'est à ne pas manquer et c'est même à revoir si vous l'avez vu parce que c'est tout à fait génial!!!

Caroline Tanguay
Magog

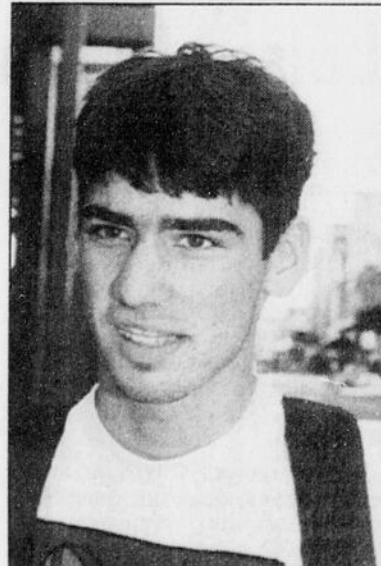
QUESTION DU JOUR

sur la rue Wellington

Croyez-vous que le centre-ville souffrirait beaucoup d'une hausse des frais de stationnement?



Françoise Côté, Sherbrooke: «C'est sûr, c'est déjà assez peu achalandé comme ça. Il va avoir une baisse de clientèle. Je suis commerçante et déjà les clients regardent leur montre et nous disent après 15 minutes qu'ils faut qu'ils s'en aillent.»



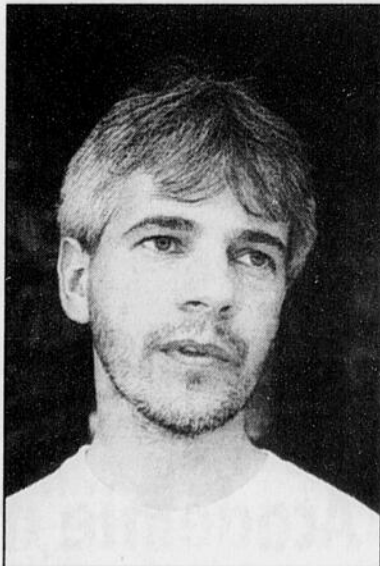
Pierre-Philippe Harvey, Sherbrooke: «Peut-être. Moi, je n'ai pas d'auto et ça ne me dérange pas. Je ne sais pas. Peut-être que ça va être plus difficile de stationner, que les gens vont dépenser moins.»



Géraldine Lessard, Sherbrooke: «Ça va diminuer, il va y avoir moins de monde. Ils vont tuer les commerces. Moi en tout cas, si ça me coûte un dollar, je ne reviens plus ici.»



Pierrette Mathieu, Sherbrooke: «Je ne viens pas magasiner à cause du stationnement, qui est trop loin. Si ça coûte quelque chose ou que ça coûte plus cher, ça m'inciterait à ne plus revenir.»



Jean-Claude Aubin, Sherbrooke: «J'ai une compagnie ici. On a loué un local parce que ce n'est pas cher et parce que le stationnement était gratuit. Des frais, ça poserait des gros problèmes pour le développement. Si tu rajoutes 30 \$ par mois de stationnement, l'es fait!»



Eileen Curran, Lennoxville: «Je trouve déjà qu'il y a un problème de stationnement, parce que c'est loin et c'est pas le fun d'être obligée de marcher. Des frais ou une hausse de frais, ça découragerait le monde. C'est déjà assez désavantageux ici. C'est plus facile au Carrefour.»

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeurJean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chefStéphane Lavallée
Directeur de l'informationFrançois Fouquet
DirecteurAlain LeClerc
Jocelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

PRÉ-IMPRESSION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

René Béliveau
DirecteurAndré Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
ContrôleurJulienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
DirecteurAndré Custeau
Adjoint au directeur

Devant les jeunes libéraux

Johnson devra de nouveau «préciser sa vision»

Michel MORIN Lennoxville

Croyant avoir tué dans l'oeuf la pression de la Commission Jeunesse, le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, sera de nouveau appelé «à préciser sa vision» constitutionnelle à la veille du référendum.

Et c'est à Lennoxville, au cours du Congrès-Jeunes qui se tient cette fin de semaine, que le chef de l'Opposition devra éclairer la lanterne des jeunes militants libéraux qui, de toute évidence, refusent de regarder passer le train référendaire sans dire mot.

Hélène Soulard, de la Commission-Jeunesse, a indiqué à La Tribune que les jeunes seront appelés à voter sur le sens d'une proposition à caractère référendaire.

«La teneur de cette proposition sera dévoilée au cours de la fin de semaine. Elle sera dans le même sens que les propos tenus récemment par le président de la Commission-Jeunesse, Claude-Éric Gagné, a-t-elle souligné. Nous voulons que M. Johnson précise sa vision des choses dans le cadre référendaire.»

La semaine dernière, Claude-Éric Gagné enjoignait le chef du Parti libéral de présenter la position constitutionnelle de son parti, afin de faire contrepoids à l'offensive référendaire du Parti québécois. Or, Daniel Johnson a apposé une fin de non-recevoir à cette invitation, indiquant clairement que le PLQ ne présenterait aucune proposition constitutionnelle d'ici à la tenue du référendum.

Manifestement, les jeunes libéraux ont décidé de ne pas rester les bras croisés et la contre-offensive qui se dessine en témoigne bien.

Le Congrès-Jeunes débute officiellement cet après-midi, sur le campus de l'Université Bishop's. Environ un millier de jeunes libéraux participent à ce rassemblement, lequel prendra fin dimanche midi.

Le chef Daniel Johnson sera présent en fin de semaine. Il prononcera d'ailleurs l'allocution de clôture, dimanche.

Caucus

Avant que les jeunes libéraux ne commencent leurs travaux, le caucus des députés libéraux du Québec, présidé par Monique Gagnon-Tremblay, députée de Saint-François, tiendra une session de travail.

Cette rencontre a lieu cet après-midi, sur le campus de l'Université Bishop's.

Selon Monique Gagnon-Tremblay, il ne sera pas question, comme l'a indiqué Daniel Johnson, de peaufiner une position constitutionnelle.

«Nous n'aurons pas de position constitutionnelle parce que nous ne voulons pas détourner l'attention du référendum qui portera sur la séparation du Québec. On va se battre contre les souverainistes, on ne se laissera pas faire, assure Gagnon-Tremblay. Mais il n'est pas question de tomber dans le piège des séparatistes et de détourner l'attention.»

177 000 \$ des infrastructures

François GOUGEON Ascot

C'est bien un montant de 177 000 \$ qu'a convenu de dégager le ministre Guy Chevrette, des Affaires municipales, pour permettre à Ascot d'amorcer les travaux de construction de la voie Montante.

Le cabinet du ministre a confirmé le montant déjà connu la veille, spécifiant que l'argent ne vient cependant pas du fonds conjoncturel au développement régional mais de «sommres résiduelles du programme d'infrastructures Québec».

À tout événement, le maire Robert Pouliot a rappelé sa joie de voir ce premier engagement se concrétiser. Il a de nouveau rappelé qu'il restera maintenant à obtenir la participation du ministère des Transports et des quatre municipalités concernées par le problème (outre Ascot et Rock Forest, il y a Sherbrooke et Lennoxville) car la facture totale sera de près de 800 000 \$.

«On a une première étape de franchise grâce à cette décision du ministre, qui ne corrige cependant pas tout à fait son refus de l'automne, dans le cadre du programme des infrastructures. Néanmoins, c'est un bon point de départ et je suis confiant qu'avec la bonne volonté de tout le monde, on arrivera à régler le dossier. Mais il faudra définitivement que ça débloque avant la fin de 1995», a convenu le maire.

ATTENTION BRICOLEURS

SHERMAT INC

RABAIS 60% ET PLUS SUR TOUTE LA QUINCAILLERIE

LIQUIDE TOUT SON INVENTAIRE

35% ET PLUS SUR LES MATÉRIAUX

Vente finale. Jusqu'à épuisement de la marchandise

VINYLE à partir de 2⁴⁹	Vanités Éviers et bains rabais de 60%	Papier à toiture (seconde qualité) 5⁰⁰/paquet
TEINTURE OLYMPIQUE 2⁹⁹/litre	ou 8⁹⁹/4 litres	

NOMBREUX SPÉCIAUX EN MAGASIN...

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

SHERMAT inc.

UNE SEULE ADRESSE:

1280, RUE GALT EST, SHERBROOKE

823-1101



JOCKEY
For Her.

EATON VOUS OFFRE 25% DE RABAIS SUR TOUS LES JOCKEY POUR ELLE ET POUR LUI

Dès demain et jusqu'au 10 septembre.





JOCKEY

Eaton. On veut être votre magasin.

L'Estrie sera une «société distincte» à la consultation sur la décentralisation

Michel RONDEAU Sherbrooke

L'Estrie sera une «société distincte» à l'occasion des assemblées publiques d'automne concernant le Livre vert sur la décentralisation.

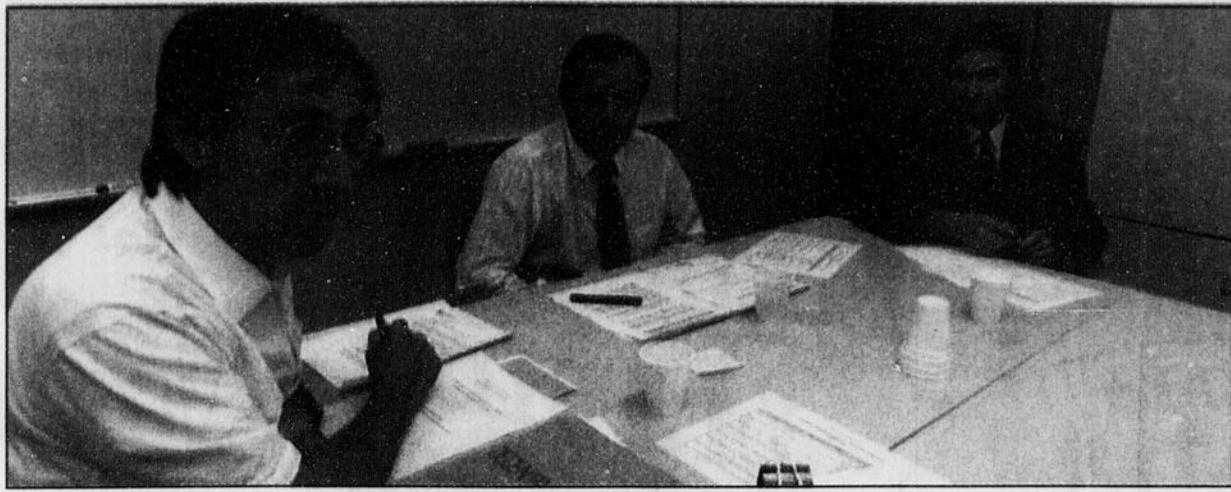
M. Claude Boucher, député de Johnson et délégué régional de l'Estrie, a en effet expliqué hier qu'il y aura une assemblée publique dans chaque région sur le sujet, mais que la région de l'Estrie a choisi de tenir une assemblée publique dans chacune des Municipalités régionales de comté.

Le délégué régional, le secrétaire adjoint au développement des régions, en Estrie, M. Jean-Paul Gendron, et le président du Conseil régional de développement, M. Janvier Cliche, sont tombés d'accord sur ce modèle de consultation, parce que, fait remarquer M. Boucher, la décentralisation ne concernera pas que Sherbrooke, mais aussi toutes les MRC, municipalités et autres organismes. Ce modèle est cependant unique au Québec.

Le député de Johnson a insisté aussi pour que tous les citoyens intéressés participent à ces assemblées, qu'il ne voit pas comme réservées «aux élites».

«Je souhaite que les gens apportent des projets concrets qu'on expérimenterait en Estrie.»

M. Jean-Paul Gendron, reprenant l'idée du maire André Langevin de Coaticook, a souligné l'im-



Jean-Paul Gendron, Claude Boucher et Janvier Cliche ont annoncé hier la tenue des assemblées publiques sur le Livre vert portant sur la décentralisation.

portance que la population s'implique dans ces débats.

Décentralisation sur mesure

M. Janvier Cliche a déclaré: «Je veux m'assurer qu'on va aller plus loin que les commissions sur l'avenir du Québec», en ce sens qu'à ce moment, des commissions scolaires et d'autres organismes avaient soumis des mémoires pour expliquer leur vision de la décentralisation. C'est tout le reste de la population qui est maintenant convié à émettre ses opinions à ce sujet.

Selon M. Cliche, il serait souhaitable qu'il n'y ait pas «un projet mur à mur pour l'ensemble du Québec. Nous aimerions une décentralisa-

tion à notre mesure. Le CRD supporterait, dit-il, les MRC et les municipalités désireuses d'assumer plus de responsabilités. Donnant un exemple, il a cité la MRC Memphrémagog, qui pourrait désirer, à cause de sa situation, gérer les infrastructures en matière de tourisme. Ceci n'est qu'un exemple, a-t-il tenu à préciser, la MRC n'ayant pas manifesté cette intention jusqu'ici.

Janvier Cliche voit les possibilités d'une décentralisation très large. En fait, rappelle-t-il, c'est au niveau de l'appareil gouvernemental qu'on rencontre des résistances, comme le disait le ministre Guy Chevrette.

La décentralisation aura pour limite le cadre constitutionnel, les

responsabilités partagées entre Québec et Ottawa ne pouvant faire l'objet d'une décentralisation à moins que le Québec devienne souverain.

«Un choix de société»

Claude Boucher a souligné l'importance pour la population de lire le Livre vert «Décentralisation: un choix de société».

Les assemblées publiques auront lieu aux heures et endroits suivants: le lundi 28 août au Pavillon des arts, 116 rue Wellington, à Coaticook pour la MRC de Coaticook; le mardi 29 août à l'hôtel de ville, à la salle du conseil municipal d'Asbestos, au 185 de la rue Du Roi pour la MRC d'Asbestos; le mercredi 30 août, à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal de Lac-Mégantic, au 5527 de la rue Frontenac pour la MRC du Granit; le mardi 5 septembre, à la salle du conseil de la MRC, au 85 de la rue Principale ouest, à Cookshire, pour la MRC du Haut St-François; le mercredi 6 septembre, à la salle du conseil de la MRC, au 455 de la rue MacDonald, à Magog, pour la MRC Memphrémagog; le jeudi 7 septembre, à l'hôtel de ville, de Sherbrooke, en la salle du conseil municipal, au 191, rue du Palais, pour la MRC de Sherbrooke; le lundi 11 septembre, à la salle du conseil de la MRC, au 801, Montée du Parc, à Richmond, pour la MRC du Val Saint-François.

Toutes les assemblées ont lieu de 19 à 22 heures. Chacune prendra la forme d'un forum populaire où tous pourront émettre des opinions et poser des questions. Pour participer, il suffit de se présenter.

Le délégué régional ouvrira l'assemblée en présentant brièvement les principaux éléments du Livre vert. Les opinions émises au cours de la tournée régionale seront notées par un secrétaire d'assemblée pour être transmises à Québec.

Le Livre vert, rendu public le 29 juin constitue une proposition gouvernementale exposant la problématique et les mesures administratives ou législatives susceptibles d'être prises.

Pour toute information sur cette tournée ou pour se procurer le Livre vert, on peut contacter Communication-Québec.

AU GRAND TOUR CYCLISTE

Le monde est p'tit

Sherbrooke

J'ai revu M. Jean-Louis Dallaire aujourd'hui. À la sortie de Saint-Claude, je l'ai rejoint en haut d'une des nombreuses côtes en direction d'Asbestos. C'est lui qui, mercredi, me demandait si les gens de Waterville avaient voté rhino à la dernière élection, en raison de l'état pitoyable de la route 143.

Il avait retrouvé sa fille et pédalait d'un bon train malgré la chaleur accablante sous un soleil de plomb. Ce serait bien d'être alerte comme lui lorsque j'aurai 68 ans, me suis-je dit. Il me raconte qu'il n'a pas vraiment fait de sport au cours de sa vie, sauf depuis sa retraite voilà une quinzaine d'années. Le vélo l'été et le ski alpin l'hiver.

Roule et roule, côte après côte, on arrive en vue d'Asbestos. M. Dallaire me confie qu'il a pédalé dans la région de Québec la fin de semaine précédente. Il a un frère qui habite à Saint-Bernard de Beauce-Nord.

«Tiens, je suis justement natif de Saint-Isidore, juste de l'autre côté de la rivière Chaudière, que je lui confie.

«Ben le monde est p'tit! Moi aussi je viens de là!»

On roule des kilomètres, j'interroge quelqu'un et je tombe sur un bon monsieur qui vient du même village que moi. Le hasard fait bien les choses. Nous échangeons sur nos familles respectives.

«J'ai bien connu ton père, tu sais, qu'il me déclare. Avec son taxi, il ramassait les jeunes comme moi le samedi soir pour nous conduire chez nos blondes. Il nous chargeait 50 cents chacun. On lui demandait tout le temps de venir nous chercher en dernier. On pouvait rester plus longtemps avec notre blonde!»

Nous dînons ensemble à Asbestos que nous atteignons vers 13h. Sa fille viendra nous rejoindre. Au même moment, je tombe sur un confrère journaliste à La Voix de



Pierre-Yvon BÉGIN

l'Est à Granby, Réal Marchessault. Chacun de notre côté, nous avons suivi des routes parallèles. Après une fonction de cadre, nous sommes revenus à nos crayons à titre de journalistes reporters.

Curieux la vie tout de même. Nous roulerons cette fois sur la même route pendant un bout de temps. Il m'attend en haut des montées avec un copain. J'en arrache de plus en plus, les côtes me font souffrir et je dois terminer les plus raides à pied.

Cette fois, ce n'est pas mon vélo. C'est moi qui, une vingtaine de kilos en trop, peine dans les montées. Bon, voilà Saint-Félix-de-Kingsey en vue, je reprends la route. J'ai pris soin de prévenir Andrée qu'il était possible que je tente d'atteindre Drummondville.

Les côtes sont chose du passé. Je pousse à fond et me sens bien. La route est bordée d'arbres superbes et il fait plus frais. Bientôt apparaissent la rivière Saint-François et les propriétés cossues de Saint-Charles-de-Drummond. Un bien joli coin. Andrée me rejoint tandis qu'un petit huit kilomètres me sépare de l'objectif. Bonheur, je pourrai compléter les 123 kilomètres de l'étape! Super!

Parti de Lennoxville à 8h30, j'entre à Drummondville à 19h. Le peloton de balayage, qui ferme la marche avec 250 participants, devrait terminer une heure plus tard. Impossible de connaître ma moyenne, la batterie de mon odomètre semble avoir rendu l'âme. Pas grave, les souvenirs me font vite oublier les statistiques.

A retenir de cette deuxième journée avec le Grand Tour, la gentillesse des résidents qui abreuvent les cyclistes tout le long du parcours. Un merci spécial aux enfants qui sur le chemin de Notre-Dame des Mères ont tenu un kiosque d'eau.

«C'est quoi ton nom de fille?»

Ginette DION

Asbestos

Il y a de ces rencontres fortuites qui en un instant nous apportent un moment de bonheur intense.

En me promenant hier en matinée, sur le site du Parc Dollard où s'étaient rassemblés les premiers arrivants du Grand Tour cycliste pour leur halte-dîner, j'intervis au passage un quatuor de joyeux pédaleurs qui ne semblaient pas du tout fatigués de leur première étape de la journée.

Après m'être présentée, la seule fille du groupe me regardait intensément. «C'est quoi ton nom déjà, me demande-t-elle. «Ginette Dion, pigiste pour la Tribune de Sherbrooke», répondis-je. Non, non, ton nom

de fille que je veux savoir, insista-t-elle. Charland, fut ma réponse. Le mien c'est Lise Caron, me dit-elle. Après quelques secondes de surprise, on s'est retrouvées dans les bras l'une et l'autre. Parmi quelques 650 autres cyclistes, je venais de retrouver une amie d'enfance comme cela par le plus pur des hasards. Résidente de Sherbrooke, elle profite de ses vacances pour faire la randonnée avec ses copains.

On parlait un peu plus tôt cette semaine, du climat de fraternité qui s'installe dans les groupes au fil des jours c'est très facile de le percevoir pour l'avoir vécu moi-même. «D'ailleurs, plusieurs en sont à leur deuxième expérience pour revoir justement des gens qu'ils ont connus l'an dernier», souligne M. André Charest de St-Constant qui est un de ceux-là.

Infrastructure et bouffe

Les cyclistes ont arrivés très tôt sur le site et ils ont profité lors de leur halte des infrastructures que la Ville d'Asbestos avaient mis à leur disposition: tables de pique-nique, la piscine municipale, des bottes de foin dispersées çà et là pour leur permettre de s'étendre et prendre un peu de repos et le pavillon des loisirs où un buffet substantiel avait été préparé par l'équipe du traiteur Jean-Pierre Raiche de Wotton.

«Ça fait deux semaines qu'on se prépare pour cet événement», précise M. Raiche. Cela demande une somme incroyable de travail que de nourrir 2000 personnes, ajoute-t-il. Selon les commentaires recueillis, il semble qu'ils aient relevé le défi haut la main. «C'est le meilleur lunch que nous ayons mangé jusqu'à maintenant», souligne André Plante, un des cyclistes et propriétaire de la boutique Shermont de Sherbrooke.

Organisation sans faille

«Il faut un an de préparation, indique Suzanne Lareau, la directrice du Grand Tour. Nous sommes 12 permanents, à cela s'ajoutent 25 occasionnels et 230 bénévoles qui se joignent à nous pour la tenue du Tour.»

Le but est de faire découvrir le Québec à des cyclistes du dimanche, monsieur et madame tout le monde, en fait, en évitant les grands centres routiers.

«Nous disposons d'un budget de 1,1 million \$ dont 80 p.c. des revenus proviennent des frais d'inscription et l'autre 20 p.c. des commandites», précise Mme Lareau.

«2000 cyclistes, cela veut dire 48 000 repas à planifier pour les huit jours car nous assurons aux gens trois repas nutritifs par jour.

Sur la route, 85 encadreurs cyclistes peuvent intervenir en tout temps. Les premiers soins, les réparations.

Cette année, la moyenne d'âge se situe entre 25 et 55 ans, avec 35 p.c. de femmes et 65 p.c. d'hommes. Il y a un homme de 79 ans et un jeune garçon de 8 ans.

Hier soir, 1700 des cyclistes campaient sur le site du Cégep à Drummondville alors que les 300 autres logeaient à l'hôtel.

Aujourd'hui, l'étape Drummondville-St-Hyacinthe représente 94 km et Upton accueillera les cyclistes pour la halte-dîner.

VENTE TROTTOIR
AU CENTRE-VILLE DE SHERBROOKE
10-11-12 AOÛT

HORAIRE D'ANIMATION RUE WELLINGTON NORD

JEUDI

- Spectacles de gymnastique «Sher-Gym»
12 h, 14 h, 15 h 30
17 h et 19 h
- Tournoi de basket-ball
17 h à 21 h 30
- Concours «d'agility» canine (Éducation canine Cotnoir-Lalonde)
18 h 30 à 20 h 30

VENDREDI

- Compétition d'aki et de bâton du diable
13 h à 15 h
Prix à gagner
Inscriptions au 49, rue Wellington Nord
- Tournoi de basket-ball
17 h à 21 h 30

SAMEDI

- Finale de basket-ball de 9 h à 17 h
- Animation musicale
- Jongleur et cracheur de feu
11 h 30 13 h et 14 h 30

TOUS LES JOURS

- CIRCUIT DE PATINS À ROUES ALIGNÉES
- MICRO-MAGIE ET CLOWNS
- KIOSQUES
- ANIMATION DE RUE
- BLÉ D'INDE CHAUD

CET ÉTÉ
ÇA BOUGE
AU

centre-ville
Sherbrooke



LUNETTERIE F. FARHAT
153 Wellington Nord
563-4447

Rejan Mode
L'authenticité en toute simplicité!
VÊTEMENTS • CHAUSSURES • ACCESSOIRES
563-8515

MOMO SPORTS
822-3077

MAGIQUES
Accessoires de magie
Articles de clown
Cours de magie
Service de magiciens
569-9792

La JONC quille
Vannerie
76, Wellington Nord, Sherbrooke, Québec J1H 5B9
566-5737

pour lui Boutique
346-7644

Au Bon Marché
45, King ouest
569-7444

Du café... dans votre auto!
Une tasse-auto...
DUNKIN' DONUTS remplie d'un succulent café pour seulement 99¢
Sur présentation de ce coupon 1 coupon/vote/client rég. : 1,99 \$
ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Valable jusqu'au 31 septembre 1995

FEMME DE CARRIÈRE
90 Wellington Nord
565-2121

BO JEANS
16 Wellington Nord
569-1009

MISE AU POINT
Dans la circulaire Sears VENTE 2 JOURS en vigueur les 12 et 13 août 1995 et insérée dans La Tribune du 11 août 1995, veuillez noter les corrections suivantes:
A la page 1: Pour les chaussures pour garçons on aurait dû lire rabais 3\$ et non rabais 20%. Pour les caleçons pour garçons en paquet de 6 on aurait dû lire 5,97 et 6,97 au lieu de 5,99 à 6,97.
A la page 3: au lieu de rabais 50% sur magnétoscopes, lecteurs de DC et meubles de rangement pour 8 mm choisis on aurait dû lire RABAIS 50% SUR MEUBLES DE RANGEMENT CHOISIS POUR DC, RUBANS VHS ET 8mm.
Pour la scie à table N° 27493 on aurait dû lire rabais 100\$ avec un prix ord. de 669,99 et un prix de vente de 569,99 et non ord. 699,99. Ch. 549,99. Pour la scie à table N° 27105 on aurait dû lire Ord. 199,99. Ch. 189,99 et non 179,99. Pour le jeu d'outils Craftsman 39 pièces N° 45039, le prix de vente est de 29,99 et non de 19,99 et le prix ord. de 29,99 n'aurait pas dû paraître. Pour l'adoucisseur d'eau N° 75800 à 50\$ de rabais, les prix auraient dû se lire Ord. 699,99. Ch. 649,99. Pour les batteries DieHard en solde à 69,99 on aurait dû lire rabais 10\$ avec un prix ord. de 79,99.
A la page 4: pour les vélos pour enfants on aurait dû lire rabais 12\$-22\$ et non 12\$-32\$ et les prix de vente sont de 67,77-157,77 et non 67,77-147,77. Pour les accessoires de camping en stock N° 42000 en solde à 25% de rabais on aurait dû lire Ord. 6,99-199,99 Ch. 5,24-149,99. Ch. 22,49-74,99. Pour les fusils à eau Power Ranger on aurait dû lire Rabais 30% et non 40% et les prix de vente sont 6,99 et 10,49 et non 5,99 et 9,99. Pour les piscines en stock pour enfants on aurait dû lire rabais 30% et non 40%. La bordure en ABS N° 50246 est en solde à 4,99 et non 3,99. Pour les stores 1po à mini lamelles en PVC le rabais aurait dû se lire 24% et non 25%. Pour les stores Windsor N° 55550 offerts à 50% de rabais on aurait dû lire Ord. 20,99-84,99. Ch. 10,49-42,49.
A la page 6: pour les produits Milleu pour le bain on aurait dû lire Rabais 40%. Ord. 25-105. Ch. 99-5,99. Sur le coupon GRATTEZ ET ÉPARGNEZ, en vigueur les 12 et 13 août 1995, veuillez noter les corrections suivantes: Les rabais pouvant être grattés sont de 20\$, 250\$ et 500\$. Les chances de gagner la plus grosse réduction sont de 1 sur 100; les chances de gagner la deuxième réduction sont de 4 sur 100 et les chances de gagner la troisième réduction sont de 95 sur 100. Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS
09080

Beauvoir Beauvoir Beauvoir

TRIDUUM DE L'ASSOMPTION

Les 13, 14, 15 AOÛT CHAQUE SOIR À 19 h
THÈME: «VIENS FÊTER TON DIEU...»
PRÉDICATEUR: JULES BEULAC, PRÊTRE

- Chapellet médité
- Eucharistie, homélie
- Procession aux flambeaux
- Vénération de l'icône de la Vierge

SAMEDI 26 AOÛT À L'ÉGLISE, À 20 h
CONCERT
par ROBERT LEBEL, I.V.D.

Beauvoir 569-2535